

Meylan le, 1<sup>er</sup> juin 2023

Mme La Provisseure,  
Aux étudiants

J'ai le plaisir de vous présenter la procédure d'inscription au lycée polyvalent du Grésivaudan de Meylan ainsi que le calendrier de rentrée. Je vous invite à lire avec attention les consignes et informations jointes au dossier.

Toute l'équipe du lycée est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à nous joindre pour de plus amples renseignements ou en cas de difficultés. Le dialogue, lors de cette rentrée ainsi que tout au long de l'année, nous permettra d'assurer les meilleures conditions de travail et de vie pour les étudiants qui sont sous notre responsabilité.

Dans l'attente d'échanger avec vous en direct lors des réunions de rentrée, je vous souhaite la bienvenue et un très bel été.

Morgane EZANNO

### 1. Quand et comment déposer son dossier d'inscription 2023/2024

J'attire votre attention sur le fait que **les dossiers incomplets ne seront pas acceptés**, et que tout élève qui n'aura pas remis son dossier à temps risquera de perdre sa place. Il est important de remplir lisiblement toutes les rubriques.

**Tous les dossiers sont à envoyer par courrier ou à déposer au secrétariat des BTS,**

#### Adresse Postale :

**Lycée du Grésivaudan  
Secrétariat des BTS  
1, avenue du Taillefer  
38240 MEYLAN**

**LES ENVOIS PAR MAIL NE SONT PAS ACCEPTES.**

#### TEMPS PLEIN :

**MCO – CIEL - AERO 1<sup>ère</sup> année**

**Proposition d'admission sur Parcoursup acceptée définitivement avant le 13 juillet :**

Dossier à envoyer ou déposer au secrétariat BTS avant le jeudi 13 juillet 12h.

**Proposition d'admission sur Parcoursup acceptée définitivement à partir du 13 juillet :**

Dossier à envoyer au lycée avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Si votre dossier nous parvient durant la fermeture administrative du lycée, entre le 14 juillet et le 23 août 2023 inclus, celui-ci sera traité à compter du 24 août.

Bien que nous ne soyons pas joignables durant cette période, notez que l'acceptation définitive d'une proposition d'admission sur Parcoursup vous assure une place au sein de notre établissement.

**TEMPS PLEIN : 2<sup>ème</sup> année**

MCO	Dossier à rendre au secrétariat des BTS <u>avant le lundi 4 juillet</u>
SN	

**ALTERNANCE : 1<sup>ère</sup> année**

MCO	Les dossiers sont à envoyer dès que le contrat est signé.
CIEL	
Mention Complémentaire	

**ALTERNANCE : 2<sup>ème</sup> année**

MCO	Dossier à rendre au secrétariat des BTS <u>avant le lundi 4 juillet</u>
SN	

**2. Le calendrier de la rentrée****TEMPS PLEIN : 1<sup>ère</sup> année***Accueil des étudiants et début des cours*

MCO	Lundi 4 septembre	10h
CIEL	Lundi 4 septembre	10h
AERO	Lundi 4 septembre	10h

**TEMPS PLEIN : 2<sup>ème</sup> année***Accueil des étudiants et début des cours*

MCO	Lundi 4 septembre	14h
SN	Lundi 4 septembre	14h
AERO	Lundi 4 septembre	14h

**ALTERNANCE : 1<sup>ère</sup> année***Accueil des étudiants et début des cours*

MCO	Lundi 4 septembre	8h
CIEL	Lundi 11 septembre	8h
Mention Complémentaire	Lundi 18 septembre	9h

**ALTERNANCE : 2<sup>ème</sup> année***Accueil des étudiants et début des cours*

MCO	Mercredi 6 septembre	8h
SN	Lundi 11 septembre	8h

**3. Livres, fournitures et reprographie**

Les livres et fournitures scolaires seront demandées à la rentrée par les enseignants.

Une photocopieuse est disponible au CDI pour la reprographie de documents. Les élèves intéressés peuvent l'utiliser en se procurant auprès de l'intendance une carte de 50 photocopies au coût de 5 euros (chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée du Grésivaudan Meylan).

#### 4. Les associations du lycée

##### La Maison des Lycéens (MDL)

La Maison des Lycéens du LGM est une association (loi de 1901) gérée par des élèves. Elle leur donne l'opportunité de s'investir dans la vie sociale et culturelle de l'établissement et contribue donc à leur épanouissement personnel.

- En 2023/2024, l'adhésion, **libre et volontaire**, reste à 15 euros (chèque à l'ordre de "Maison des lycéens du LGM").
- En début d'année, une assemblée générale fixe les activités mises en place et un forum est organisé au lycée pour faire connaître tous les clubs et en créer de nouveaux. Voici quelques exemples : théâtre, musique, chorale, théâtre d'impro, littérature et rôle play, jeux, dessin ...
- Ces activités se déroulent en dehors des heures de cours et débouchent sur diverses réalisations : concerts, spectacles, expositions, représentations...

#### 5. Santé et vaccinations des élèves

Il est rappelé aux familles que les élèves doivent être à jour de leur vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite pour être admis dans un établissement à caractère scolaire. Cette information devra être renseignée sur la fiche d'urgence du dossier d'inscription.

#### 6. La restauration au LGM

Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a délégué la restauration du lycée du Grésivaudan à un prestataire privé, la société Scolarest, groupe COMPASS jusqu'au 31 août 2023.

Le renouvellement du marché est en cours.

A ce jour nous n'avons aucune information sur le prestataire retenu au 1er septembre 2023 et le cahier des charges qui sera en vigueur.

Nous vous communiquerons dès que possible toutes les modalités liées au fonctionnement et à la tarification du service restauration.

#### 7. Demande de bourse

Les demandes de bourse doivent être effectuées directement sur le site internet du CROUS :

<https://www.crous-grenoble.fr/bourses-et-aides-financieres/faire-une-demande-de-bourse/demande-de-bourse-les-etapes-a-suivre-pour-bien-remplir-son-dossier-social-etudiant/>

#### 8. Le Pass Région

Le Pass Région, carte nominative, offerte par la Région aux 15-25 ans, donne de nombreux avantages dont le financement des livres scolaires. Elle est à garder de la seconde à la terminale. Chaque année elle est revalidée par le lycée pour bénéficier des avantages. Tous les élèves doivent avoir leur **PASS REGION dès la rentrée scolaire**.

- le pass sert de badge d'accès. **Il est OBLIGATOIRE pour entrer dans le lycée**
- le pass est utilisé pour la restauration au self ou à la cafétéria (voir rubrique Restauration)

Si vous aviez un Pass région cette année, ce dernier reste valable, il n'y a donc pas besoin d'en commander un nouveau.

Pour commander sa carte : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/>. La demande doit ensuite être validée par le secrétariat élèves du LGM, après les inscriptions. Choisir "l'envoi à domicile". Après validation par le lycée vous recevrez votre Pass, crédité des avantages, chez vous.

Vous veillerez à conserver les codes d'accès à votre espace. En cas de perte ou détérioration, vous devrez passer par le site pour en commander une autre.

## 9. Le courrier électronique, l'espace numérique de travail, les télé services, le site du lycée

- Le courrier électronique et l'ENT sont à privilégier pour les échanges entre les familles et le lycée. **Vous veillerez donc à fournir une adresse électronique valide.**
- Les demandes de justification d'absences sont transmises par la vie scolaire sur votre portable par SMS.
- Pour les élèves, l'utilisation de l'Espace numérique de travail <http://gresivaudan.elycee.rhonealpes.fr/> donne accès à l'emploi du temps et au cahier de texte (code d'accès fourni aux étudiants en début d'année, à conserver précieusement).
  - étudiants : les *codes EduConnect leur seront donnés en septembre (accès à l'ENT)*

## 10. Le règlement intérieur et la charte informatique

Le règlement intérieur du lycée, est disponible sur l'ENT. Le document «17 consignes pour bien travailler et bien vivre au lycée », diffusé aussi à la rentrée, rappelle quelques points essentiels à respecter. Enfin, une charte informatique, destinée à tous, précise les bons usages, les obligations et les enjeux liés à l'utilisation des outils numériques.